

Hypothecaire-solution.fr

NOVEMBRE 2025

Le prêt HYPOTHECAIRE IN FINE libère la valeur du patrimoine !

A partir de 200 K€ et pour une durée allant de 5 ans à 12 ans

Pas de nantissement d'assurance vie

Garantie de premier rang obligatoire (valeur mini du bien donné en garantie 300 K€)

Pas d'assurance de prêt, pas d'ouverture de compte, pas de changement de banque

Marge hypothécaire 30/50 % suivant expertise et localisation de la garantie (France métropolitaine)

Possibilité de rachat des encours bancaires si existants

Les avantages du IN FINE

Une mensualité en moyenne divisée par deux par rapport à un prêt amortissable

Une durée qui laisse le temps de vendre sereinement son bien ou de gérer d'autres projets

Pas de collatéral type épargne demandée, vous conservez vos placements sans qu'ils soient nantis

Paiement mensuel des intérêts, pas d'assurance de prêt.

Tous frais (notaire, banque, expert, honoraires...) financés dans le prêt. 0 apport demandé

Pour qui ?

Client particulier, SCI Familiale – Patrimoniale, SARL de famille, Foncière patrimoniale, Indivision, Holding de tête, Artisan, commerçant, prof. Libérale, sénior, rentier, gérant, salarié... Obligation d'avoir deux biens possédés libres ou non de crédits (Résidence principale, Résidence secondaire, Résidence locative, immeuble, Maison, appartement ...) Hors bien commerciaux.

Pourquoi ?

Exemples : Acquisition / Rachat de prêts / Règlement de droits de succession / Donation / Post financement d'achat ou de travaux (- de 1 an) / Achat à l'étranger (UE) / Travaux / Consolidation de prêt sur long terme / Soulte / Aide aux enfants / Relais sec / Reconduction de relais / Rachat de CCA pour les SCI / Injection fonds propres en compte courant / rachat de parts d'associés ...

s.busson@hypothecaire-solution.fr

06 52 34 14 84

Etude gratuite et sans engagement. Renseignez-vous.

